2E. ANNÉE, No. 38. MANITOBA. SAMEDI, 26 AVRIL, 1873.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada : on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.
Les bureaux du MÉTIS sont situes à Winnipeg, à l'étage supérieur de la partie Sud du Bloc McDermot, au-dessus du magasin de M. Donaldson.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exige d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.
ANNONCES A L'ANNÉE.
Pour une colonne......$100 00
" emi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 00

Imprime et publie par J. B. BOURDEAU et Cie. WINNIPEG, SAMEDI, 26 AVRIL, 1873. Redige par un Comite de Collaborateurs.

ETAL DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE.

SAUCISSES.

M. MAXIME ROCAN prend la liberté d'informer les citoyens de Winnipeg et des environs qu'il vient d'ouvrir un ETAL DE BOUCHERIE vis-à-vis la Pharmacie du Dr. Bird, WINNIPEG, où l'on trouvera constamment du BOEUF, ROSBIF, BIFTECK, &c., de première qualité, des VIANDES DE PORC FRAIS, LARD SALE, SAUCISSES, &c., &c.

Prix moderes.

M. ROCAN sollicite respectueusement l'encouragement du public.

Winnipeg, 18 Juillet, 1872.

J. H. ASHDOWN.

EN FACE DE LA PHARMACIE DU DR. BIRD.

A en mains toutes sortes de POELES et USTENSILES de cuisine de la meilleure qualite et des plus durables

FOURNAISES,
HUILE DE CHARBON,
QUINCAILLERIE,
FERBLANTERIE,
&c., &c, &c.

Qu'il vendra aux plus bas prix au comptant.

Une visite est respectueusement sollicité.

Winnipeg, 1er Aout, 1872. 1a

AUX
CHASSEURS, TRAITEURS, etc.
"Tue-Douleurs"
DE
Perry Davis

MESSIEURS "PERRY DAVIS ET FILS," ont nommé le Dr. C. J. Bird, "Salle de Pharmacie," Winnipeg, pour être leur SEUL AGENT, pour Manitoba et le NORD-OUEST.—Les TRAITEURS et autres COMMERÇANTS pourront s'equiper à aussi bon marché que possible.

Par boite de deux douzaines,
Ou en plus grand quantité.
— AUSSI —
Baume a Poumons d'Allen.
PILLULES DU DR. HERRICK.
Emplatres de Galbanum
DU
DR. HERRICK.
Poudre conditionnees
D'Harvells,

Chez PERRY DAVIS ET FILS, Montréal.
"SALLE DE PHARMACIE," Winnipeg
aa.

W. G. FONSECA,
POINTE DOUGLAS.

A constamment en main un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
ARTICLES DE GOUT,
CHAUSSURES,
EPICERIES,
FERRONNERIES,
VINS ET LIQUEURS.

1er Août 1872. 1a

Wm. Chambers
WINNIPEG.

ARMURIER ET FABRICANT DE FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, &c.

Negociant en Carabines se chargeant par la culasse, en Revolvers, cartouches, &c., et autres articles de SPORT.
Poudre de chasse, plomb, capsules, cannes de pêche à vendre au plus bas prix.
Reparations faites sous le plus court delai et du mieux possible.

Winnipeg, 4 Juin, 1872. 1a

Arpentage des Terres
DANS
MANITOBA.

CEUX qui voudront trouver de l'emploi dans les arpentages ou qui auront des chevaux et charettes à louer aux arpenteurs pourront s'adresser au soussigne.

LINDSAY RUSSELL,
Insp. des Arpentages

Winnipeg, 30 Mars, 1872. j-n-c.

ARPENTAGE DES TERRES
DE
MANITOBA.

Le soussigné ne paiera aucun ordre donné sur lui pour des affaires d'Arpentage. Toute personne est averti de n'accepter aucun ordre en paiement de gages ou effets. Dans le cas ou ce genre de paiement pourrait être avantageux pour le service des Arpentages, on pourra faire anterieurement un arrangement special avec le soussigne.

LINDSAY RUSSELL,
Insp. des Arpentages.

Avril 10, 1872. j-n-o

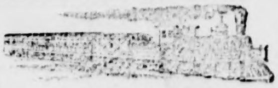

Chemin de fer Great Western
DU CANADA.

Aller et retour de Manitoba.

LA meilleur ronte de l'Est est celle du Chemin de fer Great Western, Detroit, Toronto, Hamilton, et le Pont Suspendu.
Quatre train Exprès chaque jour aller et venir.
Le tarif est moderé, l'expédition prompte, et le materiel roulant comprend toutes les dernières inventions.
Attention spéciale et tarif particulier pour les immigrants.

W. K. MUIR,
Surintendant Gén

Bureau du G. W.
Hamilton, Ont., 1872

TERRES DANS LES LIMITES DE L'ETABLISSEMENT.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le fait de prendre, en s'y etablissant ou de toute autre maniere, des terres inoccupees dans les Limites de l'Etablissement, soit sur la Riviere Rouge ou sur la Riviere Assiniboine, sans avoir prealablement obtenu la permission de ce Departement, ne sera pas reconnu par le Gouvernement comme donnant un droit exclusif d'etablissement (homestead) ou de preemption, et toute personne est par le présent requis de se conduire en conséquence.

Par ordre,
J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

Bureau des Terres de la Puissance, 21 Mars, 1873.

Important pour les Cultivateurs et autres.

Le soussigné aura toujours en magasin durant cette saison toutes les espèces d'instruments d'agriculture en usage dans le pays, tels que

MOULINS A BATTRE,
MOISSONNEURS AVEC RATEAU,
RATEAUX SULKY pour CHEVAL, &c.

Il prendra des commandes pour des MACHINES PORTABLES A VAPEUR du pouvoir de deux chevaux et audelà, et pour tout espèce de

MACHINES POUR MOULINS A SCIE ET A FARINE,

De la meilleure qualité et renfermant les dernières ameliorations.

D. U. CAMPBELL,

Agent pour les Usines de Joseph Hall OSHAWA, ONTARIO.

P.S.—Laissez vos ordres à mon adresse à la Pointe Douglas,

Winnipeg, 15 Juin, 1872. 1a

Nouveau Magasin d'Epicerie

Les soussignes désirent annoncer aux habitants de Winnipeg et des paroisses environnantes qu'ils viennent d'ouvrir

UN GRAND ASSORTIMENT D'EPICERIE
DANS LE
NOUVEAU MAGASIN

Directement en face du nouveau magasin Drever, et à la porte voisine, du côté sud, de la Boulangerie de Devlin, où ils se proposent de vendre d'excellents articles

A PLUS BAS PRIX

qu'aucun autre magasin dans la Province.

Ceux qui veulent acheter feront bien de nous faire une visite et examiner notre assortiment qui consiste principalement en

THÉ,	FARINE d'aveine
SUCRE,	Farine de blé-d'inde,
CAFE,	FROMAGE,
SYROPS,	CIGARES,
TABACS,	SARDINES,
FRUITS conservés,	MARINADES,
HUITRES,	SAUCES,
RIZ,	ESSENCES,
ORGE PELÉE,	EPICES,
RAISIN de Corinthe,	SUCRERIES,
RAISINS,	HUILE de Charbon
AMANDES,	CHANDELLES,
PRUNES,	SAVONS,

Et plusieurs autres articles.

McGILL & MARSHALL,

Winnipeg, 18 Dec 1872 3m

VARIETES.

— Pensée profonde d'un député conservateur :
— Voulez-vous que de votre vivant on dise du bien de vous?
— Faites le mort.

***

— Un gavroche s'approchant d'un cocher de fiacre d'un air affairé :
— Cocher, êtes-vous libre?
— Non, citoyen.
Le gavroche changeant subitement d'allure et de ton :
— Comment tu n'es pas libre? alors tu n'es donc qu'un vil esclave? et tu n'es pas honteux de l'avouer! ......Oh! la! la!

***

La scène se passe entre un philosophe et une cuisinière :
— Josephine, vous avez bu de mon bon rhum?
— Non, monsieur? Et la preuve est qu'hier le rhum venait juste à la raie du milieu et qu'il y est encore.
— Oui, la quantité n'a pas varié, mais vous avez comblé le déficit avec de l'eau.
— Ah! Monsieur!......
— Débouchez-moi une nouvelle bouteille. Bien. Versez en dans un petit verre. C'est cela. Maintenant, voyez; le conteau de la bouteille est deux fois plus foncé que celui du carafon. Est-ce assez clair.
Après avoir bégaye quelques fariboles, Josèphine arrive enfin à la scène des aveux et jure ses grands dieux qu'elle ne boira plus une goutte de nectar en question.
— Qui vous parle de cela, mon enfant? Je vous demande tout simplement, quand vous en boirez de ne pas combler la brèche avec de l'eau. Car il n'est vraiment pas juste que vous buviez mon rhum pur, et que, moi, je le boive baptisé!

***

Bertall, en trois coups de crayon, esquisse le portrait du citoyen le plus haut placé de France. Ce portrait, vu de dos, est excessivement ressemblant néanmoins Je ne saurais le decrire; il faut ouvrir la *Vie parisienne* et le regarder, d'autant mieux que ce croquis accompagne, une fort amusante fantaisie; les Trente sont en train de prendre mesure de l'habit présidentiel autour du citoyen le plus haut placé.

M. Adolphe.—Cher M Batbie, vous seriez bien aimable de me tenir la manche un peu large. Faites que je ne sois pas gené dans les tournures

M. Batbie.—Je pense à tout monsieur le président, je ne néglige rien.

M. Adolphe.—J'y tiens beaucoup, vous savez, cher ami. Monsieur Baragnon, veuillez, s'il vous plait, prendre exactement la mesure du tour de taille.

M. d'Audiffret.—Pardon M. Adolphe, mais ne croyez-vous pas qu'il faut se tenir un peu plus dans la généralité? Nous ne sommes pas bien riches, et cet habit de président doit servir à d'autres que vous.

M. Adolphe (souriant).—Ce n'est pourtant pas une raison pour que j'en souffre. Pourquoi donc alors ne pas prendre mesure sur une guérite? Voyez à ce que les basques ne tombent pas trop bas,

On discute ensuite la couleur de l'habit. L'un le veut blanc, l'autre bleu, l'autre rouge. Pour tous les mettre d'accord, M. Thiers choisit le marron. Puis on s'occupe du pantalon, puis on arrive aux lunettes;

M Raoul Duval.—Mais un président n'est pas forcé de porter des lunettes.

M. Adolphe.—Mille pardons, cher Monsieur, un président véritable ne saurait se passer de lunettes. Je le déclare, sans lunettes, rien de fait.

M. Grevy.—Des lunettes un peu bleues alors.

M. Arago.—Un peu roses serait chose preferable.

M. Adolphe.—Ni bleues ni roses des lunettes comme les miennes suffisent parfaitement, Maintenant le chapeau : la couleur est indifferente pourvu qu'il soit gris.

M. d'Audiffret.—Mais cependant...:

M. Adolphe.—Il n'y a pas de mais, c'est comme ça. Vous voyez, il est impossible d'être plus accommodant.

M. Baragnon.—C'est bien vrai

M. Adolphe.—Ainsi donc, c'est entendu, nous voilà d'accord. Du moment que tout cela est fait sur ma mèsure, ça me va La première chose, dans l'intérêt général, c'est que je ne sois pas gêné.

Mes bons amis, ayez bien soin des entournures et des manches, j'y tiens beaucoup.

Plus tard, bien plus tard, les autres s'il y en a, prendront leurs mesures comme ils l'entendront, ça les regarde.

Bien des choses de ma part au roi Amedée.

A la page suivante, la légende se poursuit une autre forme :

M. Thiers, en redingote marron, par une belle matinée d'hiver, se promène seul à travers les rues du camp de Villeneuve-l'Etang. Il aperçu un Pitou quelconque placé en vedette, mais, pour le moment, occupé à manger du pain et du fromage.

Et le dialogue suivant s'engage :
— Bonjour, mon garçon, commence E. Thiers.
— Bonjour, ma petite vieille, répond Pitou
— Eh bien! on ne s'ennuie pas trop au camp?
— Ça dépend des moments. Pour l'instant, je suis au repas et je mange mon fromage.
— Et le pain de munition est bon, n'est-ce pas? Moi je le trouve bien supérieur à celui d'autrefois.
— Tiens! tu en manges? Qu'est-ce que tu es donc dans les huiles? Infirmier?
— Mieux que ça.
— Bah! sous-lieutenant?
— Mieux que ça.
— Capitaine?
— Mieux que ça.
— Général?
— Mieux que ça!! Président de la République.
— Tu es Thiers! sacrebleu! alors tiens-moi vite mon pain et mon fromage que je te présente les armes.

— Il parait que M. Thiers n'est pas très fort sur le cérémonial religieux. La correspondance parisienne du *Courrier de Bruxelles* raconte à ce sujet une anecdote qui fait le tour de la France, prêtant à rire aux mécréants aussi bien qu'aux chrétiens.

Nous la reproduisons sous toute réserve.

Aux prières qui ont eu lieu à la chapelle du châteu de Versailles, pour la reprise de travaux de l'Assemblée, M. le Président de la république a été reçu avec tous les honneurs dus à sa situation. Un ecclésiastique se tenait à l'entrée de l'Eglise, et, quand M. Thiers est arrivé, lui a offert l'eau bénite en lui présentant un goupillon. Au lieu de se mouiller les doigts, M. le président a saisi l'instrument et s'est mis à asperger de droite et de gauche en décrivant des signes de croix, comme en présence d'un catafalque.

Après avoir ainsi officié, M. Thiers s'est tourné vers la personne qui venait derrière lui : c'était M. Grevy, à qui il a remis le goupillon. M. Grevy, plus étranger encore que M. Thiers aux usages de l'Eglise, mais

ne voulant rien refuser au chef de l'Etat, s'est trouvé fort embarrassé quand il s'est vu cette pièce en main, il a suivi le président de la république, qui s'avançait vers sa place, et ne sachant que faire du goupillon, un peu confus de posséder, il l'a discrètement disposé sous sa chaise, où le sacristain en peine l'a retrouvé le lendemain.

LE METIS.
SAMEDI, 26 AVRIL, 1873.

L'Immigration.

Lorsque nos hommes d'Etat ont négocié l'acquisition du Nord-Ouest et créé Manitoba, ce n'était pas pour laisser désert ce vaste et fertile pays. Voyant les Canadiens émigrer en foule aux Etats-Unis, ils ont voulu imprimer une nouvelle direction à cette émigration, et retenir dans la Puissance ces nombreux colons qui désiraient s'éloigner pour améliorer leurs conditions. Le Nord Ouest avec ses superbes prairies, la fécondité de son sol et ses immenses ressources de toutes sortes, était très propre à favoriser cette grande idée nationale.

La popolotion du Canada a t elle répondu à cette attente de nos Ministres Fédéraux, et s'est-elle portée vers la nouvelle Province? Oui, jusqu'à un certain point; mais non pas autant que nous aurions pu espérer. Ontario s'est très-bien montré sous ce rapport. Un bon nombre de colons de cette Province sont déjà venus s'établir à Manitoba, et on annonce que ce nombre va s'accroître considérablement l'été prochain. Il est aussi venu quelques émigrants de la Province de Québec mais le nombre en est beaucoup plus restreint. Pourquoi nos compatriotes Canadiens Français, qui émigrent en masse aux Etats-Unis, ne prendraient-ils pas la route de Manitoba? C'est un peu loin sans doute, mais lorsqu'on quitte sa paroisse natale pour améliorer sa position, ne vaut-il pas mieux aller un peu plus loin, si on a plus de chance d'y trouver le succès? Ce qui coûte le plus, c'est de partir. Et parmi ceux qui partent, il y en a très-peu qui reviennent. Or, tant qu'à ne pas revenir, qu'importe d'être à cent milles ou à cent lieues. Et n'est il pas préférable d'être à cent lieues, si on doit y trouver plus d'aisance et plus d'avantages?

Et nous n'hésitons pas à le dire, Manitoba offra plus d'avantages au Colon que n'importe quelle partie des Etats-Unis. Ceux qui émigrent le plus en Bas Canada sont les cultivateurs et les ouvriers. Or, c'est précisément la classe à qui notre Province offre le plus de chance. Nous avons de vastes prairies, dont le sol est extrêmement fertile, qui n'attendent que des bras vigoureux pour prodiguer les immenses richesses qu'elles recèlent. Et il n'est pas nécessaires d'être riche pour acquérir une terre ici. Chaque colon peut en payant $10 d'entrée, se procurer un *homestead* consistant en 160 acres de belle terre prête à recevoir la charrue. Pour 40 ou 50 louis, on peut acheter une superbe terre bâtie, et déjà cultivée. Et ces terres augmentent considérablement en valeur chaque année.

Les ouvriers gagnent ordinairement $2,50 ou $3 par jour. En 15 ou 18 mois de travail, un homme laborieux et industrieux peut se procurer non-seulement une propriété, mais un roulant suffisant pour commencer à cultiver et se mettre à son compte, ce qui est toujours plus intéressant que de rester a gages. Et ce que nous disons là est prouvé par une foule d'exemples. Plusieurs jeunes canadiens français venus ici il y a deux ans comme soldats ou voyageurs, sont déjà mariés et établis sur de jolies propriétes qui leur appartiennent.

Nous croyons donc rendre service à nos compatriotes en leur conseillant de venir à Manitoba plutôt que d'aller s'engager dans les manufactures américaines.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un autre numéro, et nous donnerons d'autres détails sur les ressources de notre pays, et les avantages qu'il offre au colon.

La Contribution Scolaire.

Plusieurs commissaires d'école nouvellement élus sont venus nous consulter pour savoir s'ils pourraient forcer les contribuables récalcitrans à payer la taxe d'école pour l'année dernière. Nous repondrons que ce pouvoir leur est donné très-explicitement par la nouvelle loi des écoles. Nous savons qu'en général les habitants ont montré beaucoup de zèle pour l'éducation. Il est facile de le constater par le nombre d'écoles qui se sont établies depuis un an ou deux, et par le chiffre des élèves qui fréquentent les classes.

Dans certaines localités n'ayant qu'une population peu nombreuse et guère fortunée, on a vu les contribuables déployer un zèle et faire des sacrifices peu ordinaires. Chacun payait de sa bourse et de sa personne. Les uns donnaient un peu d'argent, les autres apportaient du bois, d'autre fournissaient leur temps et venaient travailler même la nuit à la construction de la maison d'école. Nous ne saurions trop féliciter ceux qui se sont montrés aussi dévoués à la cause de l'éducation. Nous voudrions voir leur noble exemple suivi par tous les arrondissements de la Province. Malheureusement on ne remarque pas partout le même empressement. Quelques arrondissements surtout ont fait trop peu. Cependant dans ces arrondissements là même, plusieurs hommes de bonne volonté ont su comprendre et faire leur devoir.

Nous devons le dire, dans plusieurs arrondissements, le succès ou l'insuccès a dépendu en grande partie de la conduite des commissaires. Nous connaissons des commissaires qui ont fait beaucoup de démarches, sacrifié beaucoup de temps pour bien remplir leurs devoirs. Ceux là ont vu leurs efforts couronnés de succès. Ailleurs, les commissaires n'ont pas assez pressé les contribuables qui ne se sont pas montrés eux-mêmes très-empressés de payer leur contribution. Quelques-uns refusaient même péremptoirement de payer leur cotisation scolaire pour un prétexte quelconque. Ainsi il se trouve un certain nombre de contributions de l'année dernière non encore payées. La loi pourvoit à ce cas, et décrète que les commissaires d'école pourront poursuivre pour tous les arrérages de cotisations. Ceux donc qui se sont montrés revêches l'année dernière n'éviteront pas par là la taxe. Ils pourront être poursuivis par les nouveaux commissaires, et avec leurs deux ou trois piastres de cotisation, ils auront peut être à payer douze ou quinze piastres de frais. Heureusement que ceux-là sont en petit nombre. Mais nous avons cru devoir faire ces quelques remarques pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de se soustraire à la loi, et leur apprendre qu'ils ne peuvent le faire impunement.

Pas de malle.

Nous avons pas eu de malle canadienne depuis deux semaines. La diligence voyage régulièrement d'ici à Pembina, et ramène presque toujours quelques passagers; mais de malle, point. C'est horriblement ennuyeux, et extrêmement embêtant pour faire un journal. Pas de nouvelles des cinq parties du monde, excepté trois ou quatre lignes de dépêches télégraphiques qui disent très peu. Quinze jours dans ce siècle-ci, c'est toute une époque. Il en faut moins pour faire une révolution, détrôner un roi, bâcler une constitution, fabriquer un empire.

Qui sait si la prochaine malle nous apportera pas la nouvelle que le gouvernement de la France est aux mains des legitimistes, ou des orléanistes, ou des bonapartistes, ou des communistes, que la Russie est en révolution, que la république est proclamé en Angleterre, que Don Carlos règne en Espagne, que le Président Grant s'est proclamé roi, que Thiers est empereur, que les Etats-Unis ont été annexés à la Puissance, et mille autres nouvelles non moins mirobolantes? Toujours est-il que cette prochaine malle devra être très-considérable. Les sacs s'accumulent depuis deux semaines à Georgetown ou à Moorehead. Lorsque cette malle arrivera, nous allons avoir de quoi lire pour huit jours. Ce qui nous vexe, c'est de voir que la diligence amène des passagers, et que la malle reste en arrière. D'où vient cette anomalie? Pourquoi ne pourrait-on pas transporter les lettres comme les individus?

S'il est vrai que les malles ne viendront qu'avec le premier bateau, et que ce bateau n'arrive que dans dix jours, ce n'est rien moins qu'amusant. Espérons que cette rumeur sera trouvée fausse.

Pie IX.

Une dépêche du *Manitoban*, en date du 10, annonçait la mort du St. Père. Nous attendions pour la croire vraie, qu'elle eut été confirmée. Et nous ne sachons pas que la confirmation soit venue à l'heure qu'il est. Nous donnerons donc cette nouvelle simplement comme une rumeur et sous toutes reserves. Comme de fausses rumeurs de ce genre ont maintes fois été intentionnellement envoyées d'Italie, nous avons raison de n'y pas croire avant d'avoir acquis un peu plus de certitude.

La Riviere.

Le doux temps que nous avons eu il y a quelques semaines nous faisait espérer l'ouverture de la navigation avant la fin d'avril. En quelques jours, la glace est devenu mauvaise, l'eau a commencé à monter, et la débâcle semblait prochaine. Mais le vent a ensuite tourné au Nord, et la température s'est refroidie. Pendant deux semaines, tout paraissait stationnaire. Les gelées de chaque nuit formait sur les bords une glace assez forte pour porter les piétons une partie de la journée. Cependant dimanche dernier, la glace a cédé devant l'Archevêché, et il s'est fait une éclaircie de deux ou trois arpents. Vis à vis le Fort Garry, on a traversé sur la glace jusqu'à jeudi matin inclusivement. Mais vers midi la glace a marché pendant environ une demi-heure. Jeudi soir, la Rivière Rouge était libre sur une espace de quatre ou cinq arpents vers l'embouchure de l'Assiniboine. Hier, la Rivière a charrié de nouveau. Ce matin elle était arrêtée, et nous avons pu traverser sur les fragments de glace juxtaposés les uns près des autres, et formant un pont assez sûr.

Après le départ de la glace, la grande question du jour est l'arrivée du premier bateau. Quand viendra-t-il? D'abord, il était attendu dans la dernière semaine d'avril. Un grand nombre de paris ont été faits à ce sujet. Ensuite, les froids récents firent présager qu'on ne le verrait pas avant une époque assez avancé du mois de mai. Nouveaux paris. Le mouvement de la glace de jeudi fit naître de nouvelles espérances. Mais helas, comme la plupart des prévisions humaines, elles furent de courte durée. Il parait qu'un télégramme de Moorehead a annoncé que ce premier bateau n'arrivera pas avant le 6 ou le 7 mai. Quel désappointement! Que de personnes avaient l'espoir d'entendre quelque beaux matins, vers la fin de cette semaine, le sifflet de l'*International* ou celui du *Selkirk*!

Ce premier bateau doit avoir une influence considérable sur le bonheur de chacun des habitants de Manitoba. Tout ce qui manque dans la Province doit infailliblement arriver par ce premier bateau. Aussi est-il attendu avec anxiété.

Puisse son arrivée ne pas faire éprouver trop de nouvelles déceptions!

Chute de cheval.

Mardi après-midi, l'Honorable Juge Betournay et M Taillefer revenaient à cheval d'un parti de tir à la cible qui avait eu lieu dans la prairie à quelques milles de Winnipeg. Le Juge montait le cheval du Major Tachereau, cheval fougueux et très difficile à maitriser. Ils avaient à peine fait quelques arpents, lorsque le cheval du Juge prit le mors aux dents et partit dans la direction de Winnipeg, dévorant l'espace avec une rapidité vertigineuse. Le Juge essaya de le contrôler, mais ses efforts ne firent qu'exciter davantage le fougueux coursier. Les choses allèrent assez bien tant que la course se poursuivit en ligne droite; mais arrivé dans la ville, le cheval tourna brusquement à l'angle d'une rue et le Juge fut précipité près du trottoir, en face du magasin Donaldson. On le releva insensible, et il fut transporté chez le Dr. O'Donnell qui lui donna les premiers soins. Au bout de quelques minutes, il reprit ses sens, et n'éprouvait aucune souffrance grave. Il fut heureusement constaté qu'il n'avait aucune fracture et ne portait même aucune lésion extérieure. Il put monter en voiture et se faire conduire au Fort Garry. Mercredi matin, il était un peu brisé, et ressentait une douleur assez vive dans l'épaule gauche et les reins Et il dut en conséquence garder la chambre. Mais nous voyons avec beaucoup de plaisir que cet accident n'a pas eu de suite plus fâcheuse et que l'Hon. Juge est déjà presque suffisamment rétabli pour reprendre ses occupations.

NOUVELLES D'OTTAWA.

Une dépêche annonce que nos Délégués sont en bonne voie d'obtenir la plus grande partie des meilleurs termes demandés.

Parmi les items du Budget, on remarque $198,000 pour le chemin de la Rivière Rouge; $50,000 pour un pont sur la Rivière Rouge vis-à-vis le Fort Garry, et $60,000 pour les bâtisses fédérales qui doivent être construites à Winnipeg, consistant en une maison de Douane, un Bureau de Poste, un Bureau des Terres, un Bureau de l'Assistant Receveur-Général et un Pénitentiaire.—Et nos Bâtisses Parlementaires?......

Tir a la cible.

Un concours de tir à la carabine eut lieu Samedi dernier entre le major Irvine et le major Taschereau. Distance 400 verges. Dix rondes furent tirées. Le major Taschereau gagna par 2 points. Il fit 31, et le major Irvine 29. Dans un concours qui avait eu lieu la semaine précédente entre les mêmes concurrents, le major Irvine avait gagné par 6 points.

NOUVELLES LOCALES.

— Il est arrivé une malle du Nord la semaine dernière.

— Les grenouilles ont commencé à faire entendre leur harmonieux coassement.

— Mgr. Grandin est parti de St. Albert et devra être ici vers la fin de Mai, en route pour la France.

— Le Révérent Père Tissot devra aussi partir pour la France vers la fin de mai.

— M. LaRivière doit être parti de Montreal vers le 20 du courant, et sera probablement ici à la fin de la semaine prochaine.

— Le Révérend M Proulx qui dessert la paroisse de St. Norbert en l'absence du Révérend M Ritchot est malade depuis quelques jours

—On nous informe qu'un M. Carrière de St. Boniface fut attaqué pendant la nuit la semaine dernière par quelques sauvages avec qui il avait eu une altercation, et reçut un coup de hache à la tête. Mais la blessure n'est pas dangereuse.

— On rapporte qu'une dame Linklater s'est noyée à St. Andrew en traversant la Rivière Rouge et en tombant dans une ouverture pratiquée dans la glace. Une autre rumeur annonce que cette femme a été assassinée, et même qu'on a trouvé son cadavre dans un bois.

— Samedi dernier, un nommé Bouchard, employé chez M Beaupré faillit être tué par un bras de cabestan qui se détacha du lieu qui le retenait et vint le frapper en pleine poitrine. Il fut transporté sans connaissance chez M Beaupré ou il reçut les soins du Dr. Paré. Il est maintenant hors de danger.

— Jeudi à midi, Mgr. Taché partait pour St. Norbert et devait traverser sur la glace vis à vis le Fort Garry. Comme Sa Grâce arrivait pour prendre la traverse, la glace se mit à marcher. Force lui fut de rester pour le moment à St. Boniface. Environ une heure plus tard, il se fit une éclaircie et Sa Grâce traversa en canot. Si la première fois, le vénéré prélat était arrivé trois minutes plus tôt, il se faisait prendre sur la glace et aurait couru les plus grands dangers. Remercions la Providence de nous avoir épargner cette calamité.

Si jeune et prive de tant d'oranges.

Le jeune Amedee abdique, décampe, et la Republique prend sa place. Il nait un sœur à la Republique française. L'illustrissime Serrano vient à Madrid pour gouverner cette infante, et entre avec M. Thiers dans la famille des souverains. *O rois qu'on déifie!* disait Béranger, pour se moquer. Mais Béranger ne s'entendait pas aussi bien que les peuples à se moquer de tous les rois y compris le peuple-roi. plus déifié, plus râlé et plus fouaillé que les autres.

M. Thiers est l Serrano de la France, M. Serrano devient le M. Thiers de l'Espagne. Encore une étoile qui file, encore un petit bourgeois qui arrive. Il arrive, il arrive le petit bourgeois!

Malheureux rois! heureux peuple!

Figaro se mouille d'une larme sur ce triste Amédee qui perd le trône des Espagnes. Si jeune encore et se voir dépouiller de tant d'oranges! Nous pensons néanmoins que *Figaro* se hâte de pleurer pour n'être pas obligé de rire. Si le jeune Amedee peut prendre la mer sans y prendre un bain, il viendra certainement faire un tour de boulevard pour se refaire des ennuis de sa royauté Il rencontrera *Figaro* et le consolera. Il le trouvera bien bon d'avoir pleuré. Il lui dira: Cher ami, vous ne savez pas ce que c'était, et à quel affreux chocolat mon auguste père m'avait condamné pour le seul plaisir de compter dans sa famille un irrégulier de plus. O *Figaro*! ne plaise à Dieu que je conseille à personne de se refuser n'importe quel crime; mais voler un trône est la plus bête des spéculations. On ne fait pas ses frais!!! Je ramasse ta larme comme la plus précieuse perle de ma couronne, mais je n'en ornerai pas le berceau de mon fils, puisqu'enfin ces entreprises de royauté finissent par la venette et par la banqueroute. J'ai été roi élu des Espagnes, et je ne trouverais pas un gargotier qui voulût me donner à diner pour la Toison d'or. Je serais obligé de promettre aux SS. Maurice et Lazare, qui du moins sont à papa.

Disons à l'honneur du *Figaro* que M. Xavier Eyma, son secrétaire, pleure moins sur le départ d'Amédée que sur l'avènement de la république; mais il a tort, puisque la République existait virtuellement. Elle avait fait ce roi, elle pouvait le défaire. En lui laissant l'honneur *d'abdiquer*, elle agit encore très-bien avec lui. Ces Espagnols ne peuvent pas se défaire de toute forme de courtoisie "Seigneur" *caballero*, le moment nous semble venu. S'il plaisait à Votre Majesté de s'en aller tout de suite, elle nous ferait plaisir. *Voya, Vited, con Dios!* D'un autre côté, comme il existe en Espagne quantité de drôles que cette noble et malheureuse nation a trop soufferts, et comme elle leur a beaucoup et depuis longtemps laissé insulter Dieu et l'Eglise, il est trop juste que ces drôles là mettent en République, et cette operation nee peut que lui faire du bien.

Helas! très digne confrère Eyma, nous avons tous nos vieux torts. Il fut un temps, et il n'y a pas loin, où *Figaro* lui-même n'était pas fâché de voir quelquefois flamber un trône; et Prim, qui s'occupait d'allumer en Espagne ce feu de joie, avait alors toutes les complaisances de la rédaction. Elle vantait l'humeur aventureuse du héros, ses cigares de choix et sa passation pour dame de pique.

Quant au Prince Amédée, il n'y a vraiment pas lieu de le regretter ni de le plaindre. On voit dans le monde moderne tant d'industriels qui *font* le trône, que l'on est assuré d'en conservé l'espèce, dut-on en perdre quelques-uns tous les ans.

LOUIS VEUILLOT.

Miracle à Rome.

On s'entretient beaucoup à Rome d'un éclatant miracle, opéré, par l'intercession du bienheureux Benoît Labre. Un major garibaldien du nom de Chirelli, commandant d'une des colonnes qui envahirent les Etats du Pape en 1867, habite présentement à Rome dans le quartier des Monti. C'était un homme sans foi ni loi. Sa fille est tombée dernièrement très-gravement malade. Il y a trois jours, un médecin de ses amis, libre penseur comme lui, qui soignait sa fille, l'a averti qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre et qu'il ferait bien de préparer la mère de l'enfant à cette triste nouvelle. Il va sans dire qu'il n'a pas été le moins du monde question d'appeler un prêtre.

Le major Chirelli était occupé à lire l'infâme journal la *Capitale*, tandis que sa fille était à toute extrémité. Ce jour-là, justement, la *Capitale* vomissait les plus affreux blasphèmes contre le bienheureux Labre, dont Pie IX venait de constater deux miracles.

Le major, en lisant cela, dit, comme pour se moquer:

«Je veux voir, moi aussi, si le Pape dit vrai et si le bienheureux Labre est si puissant qu'on le dit. (Je n'ai garde de répéter les paroles dont il se servit en parlant ainsi.) Il s'adressa donc à un prêtre de son quartier qui se hâta de lui procurer une relique du bienheureux Labre. On appliqua cette relique sur la poitrine de la jeune mourante qui paraissait prête à rendre le dernier soupir. Aussitôt la jeune malade ouvrit les yeux se leva sur son seant et s'écria: «Je suis guérie.»

Ce miracle a causé la plus grande sensation dans tout le quartier des Monti déjà si confiant dans les vertus du bienheureux dont le corps repose dans leur église paroissiale. Le major Chirelli et le médecin librepenseur son ami se sont convertis et ont signé de leur propre main un procès verbal où le miracle est constaté dans toutes ses particularités. Dieu soit donc loué, et espérons que le bienheureux Benoît Labre voudra faire aussi un miracle pour la France, sa patrie, en lui obtenant la guérison de tous les maux politiques et moraux qui la tuent?

EXPLOSION D'UN SANGLIER.

L'Indépendance de l'Est rapporte le fait suivant:

Un chasseur était en expédition dans les bois de V... Il vit arriver sur lui un solitaire de dimensions très respestables. Un homme ordinaire se fut replié en bon ordre; mais, se rappelant que la mort du sanglier de Calydon immortalisa Méleagre qui le combattit corps à corps, notre chasseur lui barra résolument le chemin.

L'ajuster et lui envoyer deux balles fut l'affaire d'un instant.

La bête poussa un effroyable cri qui paralysa soudain l'humeur belliqueuse de notre héros: il jeta son fusil et grimpa sur un chêne.

Le sanglier, furieux de la rencontre, fit ferme sur l'arbre et l'homme qui était dessus, et le tint en arrêt pendant trois heures. On devine les ennuis du chasseur.

Il contemplait mélancoliquement le fusil que, dans sa frayeur, il avait jeté pour s'enfuir plus vite, lorsqu'enfin une idée lumineuse lui traversa l'esprit. Il avait encore des cartouches, et, profitant d'un moment où l'animal ennuyé, bâillait, comme s'il se fut trouvé à la représentation d'une tragédie classique, et entr'ouvrait sa large gueule, il lui insinua adroitement quelques projectiles dans l'œsophage.

Le sanglier serra ses puissantes mâchoires, et du haut de son observatoire, notre héros entendit une terrible détonation en même temps qu'il eut la satisfaction de voir la hure de son ennemi voler en éclats.

UN TELESCOPE VIVANT.

On lit dans le *Stéphanois*:

Pour un homme clairvoyant, le sieur Jean-Marie Trudel est un homme clairvoyant.

M. X..., médecin de notre ville, vint d'adresser, sur son cas, à l'académie des sciences, un mémoire des plus curieux qui va mettre, pour sûr, en émoi tout le monde savant.

Il paraît que ce Jean-Marie Trudel est donc d'une puissance visuelle extraordinaire. Je ne dirai pas qu'il demêle les étoiles en plein midi, parceque chacun peut en faire autant en regardant au fonds d'un puits,—mais il distingue les plus menus objets à des distances considérables. De Saint Priest, il a vu parfaitement l'heure au cadran de l'Hôtel-de Ville il a compté, un à un, tous les soldats qui vaguaient devant la grille de la caserne, bien que l'atmosphère fût un peu brumeuse; mêmement, il a spécifié ceux de ces militaires qui étaient bruns, blonds ou châtains.

Le spirituel docteur, de qui nous tenons ces curieux détails, prétend que, dans les nuits sereines, Jean Trudel est capable de voir les quatre lunes de Jupiter et les deux anneaux de Saturne, qui sont cependant assez loin dans la profondeur de l'empyrée.

Cet homme est un vrai télescope vivant et pourrait remplacer, l'Observatoire de Paris, les plus fortes lentilles— avec économie. Il est âgé de 25 ans seulement, robuste, bien portant et capable de fournir une longue carrière astronomique.

C'est pourquoi le docteur après avoir bien étudié la chose avec soin, en a écrit aux fortes têtes de la capitale, qui ne manqueront pas de mander pres d'elles ce phénomène de perspicacité, pour discerner magistralement sur la composition de son cristallin et l'état de sa rétine.

Jean Marie Trudel, qui a peut être dix mille écus de rente dans sa prunelle, habite le quartier de St. Georges-en Couzan. Il est serrurier de son état.

UN FRERE TUE SON FRERE.—Mardi soir le 11 courant, Mathilde Dion, Louis Dion et Onesime Dion, enfants de Mr. Louis Dion de Wotton, en l'absence de leurs parents se rendirent à l'étable pour soigner les animaux. Louis prit une hache avec lui pour couper de la glace dans l'étable. Mathilde et Onésime entrèrent dans la "batterie" de la grange, où il se mirent à jouer ensemble, le petit garçon jetant differents objets à sa petite sœur et lui criant de temps à autre de manière à la surprendre et lui faire peur. Le petit Onésime vit probablement son frère Louis venant de l'étable dans la batterie; il alla se placer près de la porte qu'il y a entre les deux, et juste au moment où Louis arriva pour passer, il lui cria *bou*! pour lui faire peur. Louis avait sa hache à la main et par un mouvement qui n'a pu être expliqué, causé par la frayeur ou la surprise, il en frappa le petit Onésime sur le cou, lui coupant sa grosse artère Louis appela sa sœur aussitôt en lui disant: Je viens de couper le coup de Onésime. Le frère et la sœur le portèrent à la maison, où il expira presque aussitôt. Le Jury a rendu un verdict basé sur les faits. Il ne parait pas y avoir eu malice de la part du pauvre petit-fratricide.—*Pionnier de Sherbrooke*.

UNE FRANÇAISE.—On lit dans l'*Univers*:

C'était à Berlin, il n'y a pas deux mois, chez une Française qui s'est mariée en Prusse il y a quinze ans. Elle est devenue de fait baronne prussienne, mais est restée de cœur Française et bonne Française. Comme elle tient en Allemagne un grand état de maison, elle avait reuni autour de sa table une vingtaine de Prussiens.

On vint à parler de Paris, et il faut voir avec quelle pitié, pour ne pas dire quel mépris!

—Pauvre Paris! il n'y a plus de Paris! Avant dix ans, Berlin sera la capitale de l'Europe, etc.

En entendant cela, la baronne bouillait; n'y tenant plus:

— Et moi, dit-elle, je vous dis que Paris, malgré tout, est encore Paris, et que surtout Berlin ne sera jamais Paris, et ne sera jamais à côté qu'un grand village fort laid...

On riposte, elle insiste.

— Enfin, s'écria-t-elle, rouge de colère, je vous propose une gageure qui videra le différend. Donnez-moi n'importe quel objet, le plus absurde, le plus bête, le plus vulgaire, et je parie que de cet objet Paris saura faire quelque chose que Berlin n'oserait même pas tenter.

La gageure est acceptée. Le lendemain, la baronne recevait dans une petite boite......un cheveu blanc. Il faut avouer qu'elle fut embarrassée. Un cheveu blanc! Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire, même à Paris, d'un cheveu blanc? Pourtant elle n'en veut pas avoir le démenti, et, après avoir eu soin d'expliquer dans une lettre les conditions de la gageure, elle envoie le cheveu blanc à Paris.

Or, savez vous comment ces jours derniers, il en revint? Ce cheveu, Paris l'avait gentiment enfermé dans une petite rigole d'or qui traversait un médaillon entouré de brillants En haut du médaillon, l'aigle prussien en émail noir, les ailes tendues, tenait le cheveu blanc dans ses serres. Puis suspendu au cheveu, un écusson en émail blanc portant cette inscription: **Alsace et Lorraine** Vous ne les tenez que par un cheveu.

On ne dit pas que les Prussiens aient offert à la baronne un second pari.

NEZ D'ARGENT.—Tout le monde a vu des invalides à nez d'argent. Le fameux Jean Hiroux doit même une partie de sa célébrité au vol légendaire de cet appendice précieux, vol suivi ou plutôt accompagné de l'assassinat de la victime

En général un nez d'argent n'a de raison d'être que lorsqu'il remplace un nez véritable laissé sur le champ de bataille.-Grand fut l'étonnement de notre ami R. D. en voyant se passer sous ses yeux la scène suivante.

Un invalide porteur d'un magnifique nez d'argent tira son mouchoir de la main droite, le dit nez d'argent de la main gauche... et sous cette enveloppe enlevée, apparut un nez réelle, un peu rouge, mais absolument authentique.

Intrigué, notre ami s'informe.

— Monsieur, répondit l'invalide avec majesté, voici l'histoire. Nous faisions campagne. Je dis à mon capitaine:

— Capitaine, l'ennemi est par ici.

— Où ça, qu'il me dit.

— Là! que je lui réponds. Nous y allons. Il y était. Nous le culbutons. Après le combat, mon capitaine vient à moi:

— Vous avez un fier nez, vous! qu'il me dit; je vous porte à l'ordre du jour.

Depuis ce temps-là, j'ai cru devoir ménager avec soin un nez qui a sauvé le régiment, et ne le découvre que pour me moucher, et dans les grands jours.

DECES.

Un vieux Canadien-Français, nommé Michel Bousquet, est décédé à St. Charles (Rivière-aux-Eturgeons) le 19 courant, après un mois de cruelles souffrances endurées chrétiennement. Les secours de la religion lui furent donnés à ses derniers moments par le Revd. Père Allard, Curé de la paroisse. Il était âgé de 89 ans, et natif de l'Assomption, P. Q.

Venez vendre vos Pelleteries.

LES soussignés donnent avis qu'ils achètent

LES PELLETERIES de TOUTES SORTES

Pour lesquelles ils donnent le plus haut prix payé dans la Province.—Paiement en marchandises ou en argent, au choix du vendeur.

Ils achètent aussi les

SOULIERS DU PAYS (Mocassins)

Et paient aussi le plus haut prix.

Place d'affaire:—WINNIPEG.

Dans la nouvelle bâtisse de M. Monchamp, sur la grande rue, entre le Dr. O'Donnell et le magasin Donaldson.

DAOUST ET CHARTRAND.

Winnipeg, 3 Avril, 1873.

H. J. MARSHALL,

CONSTRUCTEUR ET CONTRACTEUR,

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES ET MOULURES EN MAGASIN OU FAITES A ORDRE.

SPECIALITE.

Fabriques de Meubles de Ménage, &c.

Adresse:—La maison voisine de la Douane, Winnipeg.

JAMES STEWART,

PHARMACIEN,

RUE GARRY,

vis-à-vis l'Eglise Methodiste.

WINNIPEG.

DROGUES,

MEDECINES ET PARFUMERIES,

JOUETS ET ARTICLES DE GOUT,

ARTICLES DE TOILETTE EN GRANDE VARIETE.

Un soin spécial pour la préparation des prescriptions.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné à TOUTES PERSONNES réclamant, en vertu de la Section 32 de l'Acte de Manitoba, des TITRES pour les TERRES situées dans la Partie de l'Etablissement qui se trouve sur la Rivière Rouge et la Rivière Assiniboine, qu'elles peuvent actuellement s'adresser à l'Honorable Secrétaire d'Etat pour obtenir des PATENTES pour telles Terres.

Telle APPLICATION doit être accompagnée d'un état assermenté par la personne requérant telle PATENTE, décrivant la situation et la condition du LOT, et énonçant les particularités en vertu desquelles la Patente est réclamée; et doit être envoyée sous enveloppe au soussigné.

J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpentage des Terres de la Puissance,
Winnipeg, 19 Mars, 1873.

LISTE des Lettres non-réclamées au Bureau de Poste de Fort Garry, le 1er Avril, 1873.

A.	Kirkinthan, Edward
Anderson, John	Kirk, Mrs Mary
Amrauld, Capt.	Kirk, Alexander
Armstrong, Elliott (2)	Kirk, Mrs Alex
B.	L.
Barrett, Mrs	Larivière, B
Barry, W L	Lauder, John (6)
Beer, G W	Lee, Josh
Bellus, Charles H	M.
Bell, Robert (3)	Mahoney, George
Bruce, John	Martel, Antoine
Bruce, Mrs John	Millin, J A
Brewer, Wm	Miller, John (2)
Bradley, Wm	Morrison, Donald
Brunstead, William	Mc.
C.	McAcheney, Miss Elizabeth
Campbell, George	
Carleton, John	McDonald, Alex
Carleton, John W	McDonald, John
Calder, James	McDonald, Coll (2)
Chapman, C F	McDonald, Lauchlin
Clift, William E	McDonald, Roderick
Cook, Robert (2)	McIntyre, Alex
Contway, Arcan	McKenzie, Miss Ann
D.	McCloud, Roderick
Davis, Walter	McLachlan, John (2)
Davidson, Ebenezer	McLoughlan, Peter
E.	McRae, Allan
Edgar, Alexander	McEwan, Hugh
Ewing, Joseph	N.
F.	Nichol, George
Fontaine, Louis	S.
Flakker, William	Shaugrian, F
G.	Sinclair, Mrs Margaret
Glenn, Miss Ann (2)	Sire, George
Garten, Mrs John	Smith, Edward E
H.	Smith, William
Hallett, William	Stinson, Adam
Hancock, Clement	Stevens, Mrs Sarah
Harrison, Damase	Strong, Robert
Hill, Alfd	Sulivan, Michel
I.	T.
Ingraham, John	Thomas, William (2)
J.	W.
Jobin, Louis	Walker, James
Joachim, Henry	Williamson, Ann
K	Whittle, J P
Kabler, Joseph	Wright, A Harland
Keates, William J	Wright, Nathaniel (2)

A. G. B. BANNATYNE, M. P.

MEDECIN VETERINAIRE ET *MARÉCHAL.*

M. W. F. ALLOWAY prend la liberté d'annoncer au public de Manitaba qu'il a commencé à exercer l'art de Maréchal ou de Médecin Vétérinaire. Il reçoit les visites à sa Pharmacie, au-dessus du Bureau de Poste.

Winnipeg, 26 Déc., 1871 1a.

Pride of the West.

SALON,
SALLE DE BILLARDS,
JEUX DE QUILLES.

L'ETABLISSEMENT LE PLUS CONSIDERABLE EN DEÇA DE CHICAGO.

Les soussignés viennent de terminer à grands frais et d'ouvrir leurs vastes établissement situé

RUE DU BUREAU DE POSTE.

La Salle est garnie de SIX TABLES DE BILLARDS de premier choix et de DEUX JEUX DE QUILLES.

Le tout très-complet et accompagné d'un ameublement de goût.

Le Salon sera constamment fourni des meilleurs VINS et LIQUEURS, CIGARES, etc.

Rien ne sera épargné pour faire de l'etablissement une place de choix.

J. F. MOORE & CIE.

Winnipeg, 27 Août 1872.

A. G. B. BANNATYNE,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL,

WINNIPEG.

Constamment en magasin:—

MARCHANDISES SECHES de toute sortes;
HABILLEMENTS FAITS,
DRAPS DE MANUFACTURE CANADIENNES et ANGLAISES,
CHAUSSURES,
FERRONNERIES et QUINCAILLERIES,
OUTILS de CHARPENTIERS,
POELES et USTENSILES,
VAISSELLE,
MARCHANDISES de FANTAISIE,
FOURCHES a FOIN et a FUMIER,
PELLES ET BECHES,
GRATTES ET RATEAUX,
EPICERIES DE CHOIX,
VINS ET LIQUEURS,
BIERE ET PORTER en bouteille,
CIGARES,
FARINE ET PROVISIONS,

Ainsi qu'un assortiment général de toutes espèces de marchandises.

FOURRURES ACHETEES ET VENDUS

PRODUITS ECHANGES.

Toute marchandise vendue à prix modérés pour argent comptant.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MANITOBA.

CAPITAL $250,000.

Divisé en 2,500 actions de $100 chacune, avec pouvoir de l'augmenter jusqu'au montant de $500,000.

LE et après le 1er AOUT prochain, les livres d'actions de cette Compagnie seront ouverts aux actionnaires, à FORT GARRY et à MONTREAL.

Le premier versement de DIX par cent. sur chaque action sera du, et pas plus de vingt par cent. du dit capital ne sera exigé pendant la première année.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

SIR HUGH ALLAN, Montreal.
DONALD A. SMITH, Ecr., Montreal et Fort Garry.
GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.
HON. JAMES McKAY, Manitoba.
JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.
HON. M. A. GIRARD, Manitoba.
A. G. B. BANNATYNE, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions, et autres informations pourront être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,
Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872.

DR. TURVER.

Le Dr. Turver a transporté son Bureau à PRAIRIE DU CHEVAL BLANC, chez M. Pierrette Poitras.

L'IMPRIMERIE PÂLE

Pride of the West.

SALON,
SALLE DE BILLARDS.
JEUX DE QUILLES.

L'ETABLISSEMENT LE PLUS CONSIDERABLE EN DEÇA DE CHICAGO.

Les soussignés viennent de terminer à grands frais et d'ouvrir leurs vaste sétablissement situe

RUE DU BUREAU DE POSTE.

La Salle est garnie de SIX TABLES DE BILLARDS de premier choix et de DEUX JEUX DE QUILLES.

Le tout très-complet et accompagné d'un ameublement de goût.

Le Salon sera constamment fourni des meilleurs VINS et LIQUEURS, CIGARES, etc.

Rien ne sera épargné pour faire de l'établissement une place de choix.

J. F. MOORE & CIE.

Winnipeg, 27 Août 1872.

A. G. B. BANNATYNE,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL,

WINNIPEG.

Constamment en magasin :—

ARCHANDISES SECHES de toute sortes,
HABILLEMENTS FAITS,
DRAPS DE MANUFACTURE
CANADIENNES et ANGLAISES,
CHAUSSURES,
FERRONNERIES et
QUINCAILLERIES,
OUTILS de CHARPENTIERS,
POELES et USTENSILES,
VAISSELLE,
MARCHANDISES de FANTAISIE,
FOURCHES a FOIN et a FUMIER,
PELLES ET BECHES,
GRATTES ET RATEAUX,
EPICERIES DE CHOIX,
VINS ET LIQUEURS,
BIERE ET PORTER en bouteille,
CIGARES,
FARINE ET PROVISIONS,

Ainsi qu'un assortiment général de toutes espèces de marchandises.

FOURRURES ACHETEES ET VENDUS

PROUITS ECHANGES.

Toute marchandise vendue à prix modères pour argent comptant.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MANITOBA.

CAPITAL $250,000.

Divisé en 2,500 actions de $100 chacune, avec pouvoir de l'augmenter jusqu'au montant de $500,000.

LE et après le 1er AOUT prochain, les livres d'actions de cette Compagnie seront ouverts aux actionnaires, à FORT GARRY et à MONTREAL.

Le premier versement de DIX par cent. sur chaque action sera du, et pas plus de vingt par cent. du dit capital ne sera exigé pendant la première annee.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

SIR HUGH ALLAN, Montréal.
DONALD A. SMITH, Ecr., Montreal et Fort Garry.
GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.
HON. JAMES McKAY, Manitoba.
JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.
HON. M. A. GIRARD, Manitoba.
A. G. B. BANNATYNE, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions, et autres informations pourront être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,
Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872.

DR. TURVER.

Le Dr. Turver a transporte son Bureau à la PRAIRIE DU CHEVAL BLANC, chez M. Pierrette Poitras.

J. & G. D. McVICAR & CIE.

POINTE DOUGLAS

ONT l'honneur d'informer le Public de Winnipeg et des environs qu'ils ont en mains toutes espèces d'Instruments d'Agriculture,

Faucheuses et Moissonneuses
COMBINEES,
Faucheuses simples,
Moulins à battre,
Rateaux,
Charreues,
Herses,
Cultivateurs,
Charrues à casser la terre,
Moulins à Beurre,
Fourches de toutes variétés.

Ils sont aussi agents pour les

Moulins a coudre (Wanzer).

Ainsi que les

Orgues et Melodions

DE

Bell et Cie., de Guelph, Ontario.

Ils ont aussi reçu un assortiment des plus complets de toutes sortes de

Grains de semence

GRAINES DE JARDINS,

(RÉCOLTE DE 1871.)

Le tout à des prix excessivement modérés.

J. ET G. D. McVICAR ET CIE.,
Marchands à Commission.

-n-o.

ROYAL ET DUBUC

Avocats et Notaires

DE LA
PROVINCE DE MANITOBA.

MM. Royal et Dubuc informent le public de Manitoba, qu'il tiennent leur bureau d'Avocats dans le haut de la grande maison McDermot, à Winnipeg, bureau du MÉTIS, où on peut les voir tous les jours depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

MM. Royal et Dubuc se chargent de faire les actes de vente, réviser les titres de propriéte, les preparer pour l'enregistrement, etc., etc. Ils donneront également leurs attention à toutes les affaires commerciales, collections, etc., dont on voudra les charger.

MM. Royal et Dubuc suivront les termes des Cours Inférieures et d'Appel dans les divers district de la Province.

St. Boniface, 27 Mai, 1871.

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

ET

MARÉCHAL.

M. W. F. ALLOWAY prend la liberté d'annoncer au public de Manitaba qu'il a commencé à exercer l'art de Maréchal ou de Medecin Vétérinaire. Il reçoit les visiteurs à sa Pharmacie, au-dessus du Bureau de Poste.

Winnipeg, 26 Dec., 1871. 1a.

Dr. L. A. Paré.

Diplômé de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal et de la Faculté Victoria.

A L'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver à la Rivière-Rouge et qu'il est prêt a donner ses soins a toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Jusqu'à ce qu'il ait un bureau permanent, s'adresser au magasin de M. F. Gingras, maison ou demeure le Consul Americain.

Winnipeg, 15 juillet, 1871. jno.

FORT GARRY.

DÉPARTEMNT DE MODES ET DE CONFECTION DE TOILETTES.

ON attire respectueusement l'attention des dames sur les avantages qu'elles trouveront dans le departement ci-dessus au

Magasin de la Compagnie
DE LA
BAIE D'HUDSON.

du Fort Garry pour se procurer des

ETOFFES DE MODES, TOILETTES, ET VÉTEMENTS POUR LEUR SEXE

Des derniers et meilleurs goûts et aux prix les plus moderes.

Les dames auront l'avantage d'avoir des salles speciales pour choisir les étoffes, vêtements et en faire l'essai.

Toutes commandes recevront l'attention la plus immédiate et seront executees avec promptitude et soin.

Fort Garry, Manitoba, 28 mai, 1872

Banque de Manitoba.

CAPITAL $500,000.

En 5000 parts de $100 chaque.

LES LIVRES d'ACTION de cette Corporation seront ouverte aux Souscripteurs à FORT GARRY, Manitoba, et à MONTREAL, Province de Quebec, le et apres le 1er AOUT, 1872.

Le premier payement de vingt par cent. avec une somme additionnelle égale à 20 par cent. sur le dit versement sera payable pour chaque part du capital.

Cette Corporation n'entend pas faire entrer plus de trente par cent. du capital pendant la première annee.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

DONALD A. SMITH, Ecr., Montréal et Fort Garry.
HON. JAMES McKAY, Manitoba.
ROBERT TAIT, Ecr., Manitoba.
GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.
SIR ALEXANDER T. GALT, M.C.M.G., Montreal.
JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.
ANDREW McDERMOT, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions ou autres informations peuvent être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,
Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872.

BOIS, BOIS.

LE SOUSSIGNE VIENT d'ouvrir un clos de Bois de service sur le terrain de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en face de la Cathedrale de St. Boniface, et reçoit tous les jours son fonds de commerce re bois sec, lattes, bardeaux et piquets.

Il a en vente toutes les espèces de bois blanchis, moulures, portes et châssis.

Afin de satisfaire aux besoins du pays il se propose de construire un

Moulin a Scie,

qui comprendra toutes les dernière amelioration, machines à blanchir, à faire la latte, le bardeau, les piquets. Les machine sont en route de Brantford, Ontario, et le soussigné s'attend les mettre en operation vers le 1er d'Août.

Son clos de bois comprend 2 millions de pieds de bois de pin venant du lac Rouge et de la Rivière du même nom, et qu'il se propose de scier ici.

Voici la liste de ses prix :

Planches	$50 50
No. 1, Communes	45 00
No. 2, "	35 00
No. 1, de dimensions	45 00
No. 1, Battens	50 00
Colles de toute sorte	28 00
No. 1, Plancher embouveté et blanchi	65 00
No. 1, " non " "	50 00
No. 2, Plancher embouveté et blanchi	60 00
No. 1, Cloisons embouvetees, etc. "	55 00
Bois clair blanchi	75 00
" non "	70 00
Planches, claires, 1, 1½, 2 pouces	70 00
Bardeaux XX	7 25
" X	5 50
Lattes	5 00
Piquets de clôtures, plates	18 00

Bois livre à la ville à des taux moderes.

W. J. MACAULAY.

Winnipeg, 12 juin, 1872. 1a.

MM. Wilson et Hyman.

PRENNENT la liberté d'avertir la population française de Manitoba, qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet d'habillements faits, de bottes et souliers, de chemises blanches et en flannelle, de poches à grain et a farine, de bas en coton et en laine.

Ferronneries,
Vaisselle,
Fleur,
Toutes espèces de cuirs.

Et une grande variété d'articles qu'il serait trop long d'enumérer, et qu'on peut acheter à meilleur marché qu'ailleurs.

Rappelez vous la première porte au Sud de la Pharmacie bâtie en brique.

WILSON ET HYMAN.

Winnipeg, 4 Mars, 1872. aa-c. 1 p.m

DOCTEUR TURVER,

Membre du Collége des Médecins et Chirurgiens d'Ontario.

BUREAU : A LA PHARMACIE APPELEE BRICK DRUG STORE, WINNIPEG.

Visites à la campagne faites promptement.

Winnipeg, 8 Juillet, 1872. 1a

Succession Fisher.

TOUTES les personnes endettées envers la succession de feu M. Henry Fisher sont averties de payer au plus tôt entre les mains des Executeurs testamentaires

St. Boniface, 11 Mars, 1872.

Aux Ecoles.

MM. les Commissaires d'Ecole trouveront au bureau du METIS les fournitures d'ecole qui leur sont necessaires, telles que

LIVRES,
PAPIER,
POUDRE A ENCRE,
ARDOISES,
CAHIERS,
PLUMES,
CRAYONS,
CRAIE,
&c., &c., &c.

PRIX MODERES.

Librairie Catholique

DU
"METIS."

On trouvera au bureau du *Métis* un assortiment varié de papeterie.

PAPIER A LETTRE,
ENVELOPPES,
PLUMES,
CRAYONS,
ENCRIERS,
LIVRES D'ÉCOLE
OBJETS DE PIÉTE,
MÉDAILLES,
CHAPELETS,
CUCIFIX,
CROIX,
IMAGES RELIGIEUSES,
ETC., ETC., ETC.

LES personnes qui ont besoin d'aucun de articles ci-dessus énumerés sont invitees à visiter la librairie catholique du METIS, où elles auront l'occasion de satisfaire pleinement leur goût.

Les prix sont moderes.

Les Bureaux du *Métis* sont situes à Winnipeg, à l'etage superieur de la partie Sud du Bloc McDermot, au-dessus du magasin de M. Donaldson

IMPRESSIONS!

IMPRESSION[S]

—ooo—

On exécute à l'imprimerie

"Metis."

Des impressions de toutes sortes telles que

BLANCS DE COUR

POUR

AVOCATS,
GREFFIERS,
NOTAIRES

—ooo—

Factums,

ROLES D'EVALUATION,
Listes Alphabetique,

—ooo—

BLANC DE COMPTES,
Cartes d'affaires,
Circulaires,
LETTRES FUNERAIRES.

—ooo—

CARTES

DE VISITES,
D'ADRESSES,
DE COMMERCE,
ETC ETC.

—ooo—

PROGRAMMES,

—ooo—

AFFICHES

—ooo—

LIVRES,
BROCHURES.

—ooo—

LA variété et le nombre de caractere que possede l'etablissement nous permettent d'executer les impressions qui nous seront confiées, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, et sous le plus court délai.

Winnipeg, 10 Avril, 1871